



PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le samedi 19 juin 2021
à 10h00 à Clermont Ferrand**

PRÉSENTS :

Elus : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – J. MUJICA – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – C. MICHAL – H. BRUYERE – S. LONJON – F. BRESSON - J. GRAND LABORET – P. DURIF – N. JANVIER – J. LAFFONT – V. CHOQUET – JC. PEYRIN – S. FERRATIER – P. BAYLE - P. MURGIER – G. QUEYREL – M. DUVERNOIS – M. LERDA – P. COIGNAT – M. LEVENT

Co-optés : V. CADIZ - M. ANZALONE - S. MARMITTE - F BUGE

Chargé de Mission : JY. DIJOL

Représentants des Comités Départementaux : G. RABUEL - C. DODEUIL - C.URBAIN TROUVE

Invités : G. CASSAGNE – J. GARDON

ABSENTS : M. GAILLARD - JP. CELLE – G. CHAPELLE - D. BOTTE - F. POLGE - R. GENET

EXCUSES : JM. GINEY – A. LEROY - D. PICARROUGNE - C. TURLET - N. ALLEMAND (Pouvoir J CI PEYRIN) - Y. CHENAL - P. CARRE - L. BONNET - P. CRAIGHERO - V. BERODIER - M. COMMEINHES - D. FARNIER - C. MUNOZ - JC. LUNEL - P. NIOGRET - G. FABREGOULE - J. PICHON - P. CHAROUSSET - P. CHAIX - J. BESSIÈRE - C. BOURBON - C. NIER - J.T. POLETTI - L. BOURDUGE - B. FERRITI – D. PEGAZ - P. PORTIER - G. FAGUER - P. MALINVERNI - E. GUILLERMET - R. GOURJUX - Dr O CAPEL

Le Président Th TONNELIER ouvre la séance à 10h05.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Pierre Grange.

Accueil et Présentation des membres présents.

1. **Vote d'adoption des comptes rendus du Comité Directeur du 06/02/2021, des Bureaux Directeurs du 29/01/2021, 06/02/2021, 12/02/2021,15/02/2021, 06/03/2021, 29/03/2021, 12/04/2021, 17/04/2021, 23/04/2021 et 12/05/2021**

Compte rendu du Comité Directeur du **06/02/2021** : adopté (1 voix contre, 1 abstention)

Comptes rendus des Bureaux Directeurs du 29/01/2021, 06/02/2021, 12/02/2021,15/02/2021, 06/03/2021, 29/03/2021, 12/04/2021, 17/04/2021, 23/04/2021 et 12/05/2021 : adoptés (2 abstentions)

2. Communication du Président et du Directeur Général (T. TONNELIER - G. CASSAGNE)

- Cooptation au Comité Directeur de Jean Yves DIJOL (MO Clermont) : unanimité
- Situation des salariés au 30 juin 2021 (G Cassagne)

Reprise à 100% de l'ensemble des salariés Ligue depuis le 01/06/2021.

49 salariés dont 2 alternants

24 CTC (+4CTC de clubs PRO)

Brian OUKACI a confirmé son congé parental jusqu'à fin août 2022. Nous lançons un recrutement CTC en CDD

JL NOGUER a enchainé 2 CDD. Il lui sera proposé un CDI au 01/09/2021.

2 Techniciens sportifs sur les Académies Fédérales de Clermont et Grenoble,

2 Cadres sportifs sur la formation.

19 salariés administratifs.

Thomas BACONNIER en rupture conventionnelle au 22 juin 2021. Recrutement à définir.

Noël MILLAT démissionne le 30 juin 2021. Recrutement sur même profil pour début septembre.

Estelle CUCCARO démissionne le 30 juin 2021. Recrutement sur un profil IREF, Administratif.

1 alternant RH est recruté pour le 15 septembre 2021.

40 Entretiens Individuels Annuels sur 47 ont eu lieu.

Réorganisation des pôles Finances/Comptabilité et IREF suite à l'attribution du marché de la formation Bac+ 3 de CAMPUS 2023.

- Rappel aux Comités Départementaux :

L'ensemble des 12 Comités Départementaux a reçu 70% de la subvention.

Pour recevoir les 30 % restants, les justificatifs des bulletins de salaire sont à renvoyer.

- Point commercial

Reconduction des contrats: Groupama, Société Générale pour 4 ans, La Plagne pour 4 ans,

Lancement du produit mécénat "ouverture 2023" dans le cadre coupe du monde 2023;

- Apprentis CAMPUS 2023

Arrivée des 9 apprentis CAMPUS 2023 Ligue en présentiel

5 à Chaponnay

2 à Clermont

1 à Montbonnot

1 à Guilhaud

3. Trésorerie Générale (V. POCHITALOFF)

- Retour sur l'audit

Les principales conclusions du rapport d'audit sont les suivantes :

- Le manque de formalisation de procédures écrites
- Pas de suivi rigoureux des frais de déplacement
- Sur la formation du personnel, il y avait peu de prise en charge du coût de la formation par notre organisme de formation

- Il faut mutualiser les achats.
- Il faut séparer les fonctions des ressources humaines de la comptabilité.
- Les subventions reçues sont suivies sur la base de relevés fournis par les organismes. Un suivi budgétaire suivant les conventions signées permettrait d'assurer la justification comptable et de suivre l'exécution budgétaire.

- Informations sur le Règlement Financier de la Ligue 2021/22

Après les 3 premières années de la Ligue qui a vu les règlements financiers être diminués tous les ans alors que les comptes financiers étaient en perte dans le même temps, il a été décidé de proposer d'augmenter les règlements financiers afin de revenir au tarif initial. Mais avec une répartition des augmentations qui impacte plus les clubs dans les compétitions les plus élevées afin que les clubs en compétition départementale soient moins impactés.

Les principales augmentations concernent :

- Article 1 - les mutations
 - o TOP14 /PRO D 2/ Nationale : 500 €
 - o Fédérale 1 /Elite Féminine 1: 300 €
 - o Fédérale 2 : 200 €
 - o Fédérale 3 : 100 €
 - o Elite Féminine 2: 50 €
 - o Honneur/P.H./1^{ère} à 4^{ème} Séries /Fédérale Féminine 1 : 50 €
 - o EDR : 10 €
- Articles 2 – les cotisations licences

	<u>Cat1</u>	<u>Cat2</u>	<u>Cat3</u>
Dirigeant	8€	12€	20€
Plus de 18 ans	8€	12€	20€
U18 – U16	5€	8€	12€
EDR	2€	2€	2€

En ce qui concerne l'article 13 -les coûts des officiels de match, l'aide à l'arbitrage de 44€ par match est versée directement au club. La Ligue avait diminué le coût des officiels de match du montant de la subvention perçue, la Ligue augmente donc de 40€ (rappel : l'aide est de 44€) le coût de l'arbitrage pour les équipes premières.

Pour les représentants fédéraux, une baisse des coûts annuels est proposée en diminuant le nombre de matchs où interviennent les représentants fédéraux.

Par contre, le coût des représentants fédéraux suite aux sanctions financières est augmenté.

Les règlements financiers sont en pièce jointe.

Le projet a été adopté pour présentation à l'AGO du 10 juillet :

Votants = 25

Contre = 3

Abstentions = 5

Pour = 17

4. Secrétariat Général (JC. PEYRIN)

- Validation des Commissions régaliennes : Discipline, Appel, Litiges
 - > Discipline, vote du Comité Directeur : composition adoptée (1 voix contre, 2 abstentions)
 - > Appel, vote du Comité Directeur : composition adoptée à l'unanimité
 - > Litiges : directive FFR de regroupement en une seule commission, validée à l'unanimité
- Homologation du Bureau Directeur complété avec le représentant des Comités Départementaux (Patrice Coignat) et la création du Pôle 7 Rugby Social Club (Responsable : Denis Pegaz) : Validé (3 abstentions).
- Avis sur la demande d'affiliation à la FFR du club de Montcarra :
Avis favorable à l'unanimité sera transmis à la FFR
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet :
validé à l'unanimité (cf pièce jointe)

5. E.T.R (J. GARDON)

Priorité du moment pour l'ETR AuRA = Mettre les clubs en mouvement, c'est vital, afin de gagner du temps sur septembre 2021. On ne passe pas de l'instabilité à la stabilité en une fois ; il nous faut remettre les pièces du puzzle à l'endroit dans un cadre.

La crise sanitaire est un accélérateur de prise de conscience pour nos clubs afin de se préparer à se transformer en « club de demain ». Le sport change de place.

Il est important pour nos clubs de transformer les contraintes en opportunité ; nous devons être dans la bienveillance et l'écoute.

A nous de construire tous ensemble des solidarités sportives en faveur des clubs en difficulté.

Informations sur le PASS SPORT :

Pass'Sport, une aide financière de 50 euros sur le prix de la licence pour les jeunes adhérents les plus défavorisés.

La relance des licenciés est au cœur de nos priorités pour cette rentrée 2021.

Dans ce cadre, il est important pour votre club de connaître le dispositif d'aide au financement de la licence sportive mis en place par le Ministère chargé des sports : le Pass' Sport.

Concrètement, qu'est-ce que le Pass'Sport ?

C'est une aide de 50 € pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021.

À qui s'adresse le Pass'Sport ?

Aux jeunes de 6 à 18 ans et aux personnes en situation de handicap souhaitant pratiquer une activité sportive au sein d'une association sportive partenaire du dispositif. Pour être éligible, il faut que la famille du jeune bénéficie déjà d'au moins une de ces allocations :

- L'allocation de rentrée scolaire,
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé,
- L'allocation aux adultes handicapés pour les 16/18 ans.

3,3 millions de familles y sont éligibles et recevront un courrier durant l'été les en informant.

Comment accéder à l'aide lors de l'obtention de la licence ?

Pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de la licence, le jeune devra présenter le courrier reçu à l'association ou au club et ce avant le 31 octobre 2021. Dans ce cas vous pourrez lui faire l'abattement.

Les 50 euros vous seront ensuite directement reversés.

À noter que cette aide est cumulable avec les aides similaires éventuellement mises en place par les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales.

Comment devenir club partenaire du dispositif ?

Les clubs qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif doivent s'inscrire sur [le compte Asso \(associations.gouv.fr\)](https://associations.gouv.fr) afin d'être référencés.

6. Pôle Développement (O. FOURNIER)

Reprise des tournois, gérés par les Commissions Départementales qui organisent ou valident les tournois sur invitation.

Il est important d'utiliser le document officiel FFR et de transmettre à la Ligue pour enregistrement.

Attention : seul(e)s les joueurs et joueuses licencié(e)s peuvent participer aux tournois.

Concernant les labellisations, tous les dossiers de nouvelle demande et de demande de niveau supérieur, validés par les CD, ont été transmis le 31 mai à la Commission Nationale :

- Soit 27 nouvelles labellisations.
- 8 demandes de niveau supérieur dont 3 ne répondent pas strictement aux exigences mais ont été argumentées auprès de la Commission Nationale.

Les 74 autres dossiers avec maintien sont validés par la Ligue et ne sont pas transmis à la Commission Nationale.

Olivier Fournier en profite pour remercier tous les acteurs de ce travail fastidieux, particulièrement ceux qui ont rendu les dossiers complets et en temps utiles. Il ne reproche rien aux autres vu le contexte sanitaire, mais aussi le contexte particulier dû à la labellisation sur une année d'élections (changement Ligue et certains Départements), à l'arrivée des CTC, et enfin aux premières visites des 2 ans sur le nouveau système d'étoiles.

Des difficultés sur le fond comme sur la forme ont été notées. Une commission spécifique de labellisation, gérée par Virginie Choquet aidée par Jean-Jacques Didier, est créée pour informer, former et échanger afin d'être force de propositions au niveau national.

Quelques mots sur la saison prochaine:

Le calendrier de la CN EDR est sorti, nous avons fait une proposition aux départements le 7 juin en demandant un retour pour le 20. Pour l'instant, aucun retour. Cela veut peut-être dire que la proposition est bonne ?

Septembre - Décembre: Organisation par bassins ou départements avec le type de jeu adapté.

Janvier - Février: Organisation par bassins ou départements avec possibilité d'échanges de clubs limitrophes - passage en Rugby dit Éducatif sauf M8 qui reste en Toucher 2 secondes.

Mars - Avril: Organisation par départements ou interdépartementale (notamment en M12)

Mai - Juin: Tournois sur invitation.

2 tournois interdépartementaux organisés par la Ligue sont prévus avec l'ambition de tournois pour les filles en même temps et sur les mêmes lieux.

7. Pôle Sportif (F. BRESSON) : Décisions sur les compétitions régionales :

Présentation du **tableau des MO gestionnaires** des compétitions territoriales et leurs dirigeants respectifs.

Les responsables et MO gestionnaires de compétitions sont actés pour une durée de 2 ans, c'est-à-dire les saisons 2021/2022 et 2022/2023.

Vote du Comité Directeur : unanimité

Présentation de la **consultation des clubs** : formules de compétitions 2021/2022

53,5% de nos clubs se sont exprimés. La formule B l'emporte avec 58% des suffrages.

Vote du comité directeur : adopté (4 abstentions)

La Commission des Epreuves va travailler dès à présent à la rédaction du règlement sportif des compétitions, à la composition des poules de chaque niveau de compétitions, à l'élaboration des calendriers, et à l'étude des souhaits et doléances de chaque club. La fiche d'engagement va être envoyée à chaque club d'ici fin de la semaine 25.

8. Pôle France 2023 (N. JANVIER)

Voir pièce jointe

Campus 2023

Nbre d'apprentis en clubs : 108

Nbre d'apprentis en CD : 12

Nbre d'apprentis en Maisons Ovale : 6

Nbre d'apprentis à la Ligue : 2

Total : 128

121 structures accueillantes pour 24 structures non « fournies » soit 20%

Séminaire apprentis / tuteurs : les 12 & 13 juillet, lieux qui sera découvert le jour J par les participants 2 jours de travail sous forme de team building pour travailler sur le projet fil rouge

L'IREF a répondu à l'appel d'offres relatif à la formation Bac+3 en tant que tête de réseau avec :

- l'ADPS de Clermont Ferrand,
- le CREPS de Voiron,
- le LOU rugby
- et le FEA de Valence.

Nous savons depuis le début de la semaine que nous avons été retenus et nous ne pouvons que féliciter l'équipe de l'IREF (administratifs et sportifs) pour leur engagement dans ce dossier .

Héritage France 2023

Héritage 2023 : concertation

Avec qui ? les clubs et les parties prenantes du rugby en AuRA

Pourquoi ? Pour alimenter et ajuster la réflexion stratégique, pour engager les parties prenantes et susciter leur adhésion

Objectif : Associer l'ensemble des acteurs pour l'expression de leur point de vue et conviction s'agissant de l'opportunité que la Coupe du Monde France 2023 peut représenter pour nous accompagner, nous assister, nous soutenir dans nos missions localement au service du Rugby

Six phases :

- Sondage auprès des clubs - fin mai
- Réunion publique dans chaque Maison Ovale - fin juin début juillet
- Bilan de concertation au Bureau Directeur - mi juillet
- Présentation à France 2023
- Réflexion collective autour des axes stratégiques retenus par l'ensemble du Comité Directeur, des salariés et des apprentis de la Ligue - fin août
- Information aux licenciés et parties prenantes - septembre

Etape 1 : sondage

Etape 2 : Réunions publiques

- Vendredi 02/07 à Clermont Fd de 18h30 à 21h30
- Samedi 03/07 à Chaponnay de 9h30 à 12h30
- Lundi 05/07 à Guilhaud de 18h30 à 21h30

- Mardi 06/07 à Montbonnot de 18h30 à 21h30
- Réunions animées par l'ETR, avec la présence de nos directeurs de site.

Etape 3 :Journée Ligue à la Plagne

Elus / Salariés / Apprentis

- Objectif : prioriser les axes de travail pour les 3 années à venir

A l'issue de ces 3 étapes :

- Mise en place du CLC (Comité Local de Coordination)
 - Définir sa feuille de route
 - Définir son organisation
 - Définir son budget
- Mise en place des différentes commissions de France 2023

9. Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été transmise par écrit, comme prévu lors du premier comité directeur de la mandature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN